

Postulat « diversité des genres dans la gouvernance municipale : Engager Yverdon-les-Bains vers l'inclusion »

Je rentre d'un voyage où j'ai traversé l'Europe partant d'Yverdon-les-Bains jusqu'à l'extrême Nord de la Norvège. C'était magnifique, mais les fjords ne sont pas les seuls à inspirer l'admiration. En Norvège, pays pionnier en matière de diversité des genres dans les conseils d'administration, une loi exige une répartition équilibrée des sexes. Cette loi vise à promouvoir l'égalité des sexes dans le domaine économique et à assurer une meilleure représentation des femmes dans les instances de décision des entreprises. Il n'est pas possible, en Norvège, d'avoir plus de 60% d'un genre dans les conseils d'administration.

Revenant enrichie de cette expérience, j'ai observé avec une certaine consternation la distance qui sépare parfois notre pays de ces pratiques audacieuses. Si la Norvège, la Suède, la France et d'autres pays européens tracent la voie vers une gouvernance plus inclusive, il est indéniable que la Suisse est encore loin de cette réalité, ceci malgré des initiatives encourageantes, des recommandations et de nombreux discours allant dans ce sens.

Considérant l'opportunité et la volonté de notre commune de se démarquer comme un exemple à suivre en matière de promotion de la diversité des genres dans ses structures, je propose, par ce postulat, que la Municipalité se penche sur les questions suivantes :

1. Evaluer la représentation actuelle des genres dans toutes les structures où la commune est représentée dans leurs gouvernances, par exemple, Y-SOLAR SA, Y-PARC SA, SAGENORD, diverses fondations et associations, etc.
2. Sur la base de cette évaluation et en s'inspirant des meilleures pratiques observées dans nos pays voisins, recommander la mise en place d'un système proportionné de diversité des genres dans la gouvernance de ces structures. Cela pourrait par exemple se faire, en proposant à ces structures, des critères de sélection transparents et inclusifs pour les nominations dans les organes de gouvernances, mettant en avant la diversité des genres comme un élément clé à prendre en compte.
3. Par cette initiative, montrer qu'Yverdon-les-Bains est engagée et pionnière dans la promotion d'une société plus équitable et plus équilibrée, où chacun/e peut contribuer pleinement au progrès et à la prospérité de notre communauté.

Rechercher des candidat/e/s aux compétences variées et complémentaires, permet d'enrichir la diversité des points de vue au sein des instances de gouvernance ou est représentée la Commune. Pour cela, il existe de nombreux réseaux avec des gens aux compétences pointues et multiples, tels que, par exemple, le Club suisse des Administratrices, qui offrent des opportunités de recrutement au-delà des cercles habituels.

En adoptant ce postulat et en les mettant en œuvre de manière proactive, la municipalité peut jouer un rôle crucial dans la promotion de l'égalité des genres et de l'inclusion dans la gouvernance locale.

Et si on veut aller plus loin, cela pourrait être un prérequis pour améliorer la diversité dans les postes de cadres de l'administration communale, même si ce postulat vise avant tout la gouvernance des entreprises et les postes pourvus par cooptation.